

s'illustra à plus d'un titre et compta parmi ses membres des prêtres éminents et de vaillants militaires.

Le grand-père de M. de Bellefeuille était seigneur de Pabos et commandant pour le roi, à Gaspé, en 1758. Son fils fut l'un des intrépides défenseurs du fort Saint-Jean, en 1774. Ce dernier épousa la fille unique du lieutenant-colonel Dumont, de Saint-Eustache. C'est de cette union que naquit M. Joseph de Bellefeuille, et son frère le lieutenant-colonel de Bellefeuille, adjudant-général de milice du Bas-Canada.

Saint-Eustache possédait alors une société composée des familles seigneuriales, des Dumont, des de Bellefeuille, des Laviolette, et de familles Mackay, Leprohon, Paquin et Scott.

* * * Elevé au milieu de ces familles distinguées, M. de Bellefeuille en avait conservé les manières du vrai gentilhomme; chez lui, l'arrogance et la fatuité n'étaient pas de mise et on peut dire qu'il ne se connaissait pas d'ennemi; jamais il n'a cherché à blesser ses égaux ni à faire sentir à ceux placés au-dessous de lui qu'il était leur supérieur.

Pendant sa longue carrière, bien des changements se sont opérés à Saint-Eustache, où il a longtemps résidé. Bien des anciennes familles ont disparu auxquelles il a survécu, comme ces arbres géants de nos forêts qui grandissent sans cesse, et ont vu joncher le sol de bien des générations.

Il a vu se dérouler le sombre drame de 1837, avec ses espoirs déçus et ses haines inassouviées, et tous ceux qui furent les compagnons de sa jeunesse dorment déjà depuis longtemps du sommeil de l'éternité.

* * * La famille de Bellefeuille représentait la branche aînée de Hertel de Cournoyer, elle était alliée aux Dumoulin, Leprohon, Harwood, Panet, etc. Une demoiselle de Bellefeuille épousa M. d'Angeac, le dernier gouverneur de l'île Royale, et une autre le baron de l'Espérance.

Voici, en peu de mots, ce que fut M. de Bellefeuille, et on ne pouvait pas laisser passer inaperçue la disparition d'un homme aussi respectable par l'âge que respecté pour ses vertus.

* * * Ceci s'est passé il y a quelques jours :

Une jeune fille d'un village reculé, là-bas, dans le fond des bois, s'est décidée dernièrement à venir à la ville.

Avant son départ, sa grand-mère lui tint à peu près ce langage :

— Tu vas à Montréal, ma fille, mais défie-toi de tout ce que tu verras et de tous ceux que tu rencontreras. Montréal, vois-tu, est une ville plus débauchée que Paris, que Londres et même que le faubourg Saint-Antoine. Quand tu iras quelque part, fais bien attention, car on attire les jeunes filles dans des endroits où il y a quelques fois une trappe, dans laquelle on tombe, et... on est perdu. Tu rencontreras aussi des jeunes gens qui t'offriront quelque chose, un verre d'eau, par exemple, eh bien, ma fille, ce n'est pas de l'eau, c'est de la poison ! Défie-toi, mon enfant.

La jeune fille partit bien décidée à tenir compte des conseils de grand-mère.

* * * Ces jours derniers elle se rend dans un magasin de la rue Sainte-Catherine afin d'acheter je ne sais plus trop quoi.

— C'est à l'étage supérieur, mademoiselle, dit un commis, et il la conduit près d'une porte qu'il ouvre, il la pousse légèrement dans l'ascenseur, referme la porte et donne le signal.

La machine monte, au grand effroi de la jeune fille, qui en apercevant quelqu'un près d'elle, pousse des cris de paon : La trappe, c'est la trappe de grand-mère !

L'ascenseur s'arrête, mais les cris ont attiré l'attention des commis du second étage qui accourent et, l'un d'eux, en voyant la jeune fille plus morte que vive, lui apporte un verre d'eau.

— Ah ! le verre d'eau ! la poison de grand-mère ! je sais bien ce que vous voulez, tas de brigands !

Elle se débat, renverse l'un, bouscule l'autre, découvre un escalier et se sauve en criant : Ah ! grand-mère ! la trappe, la poison !

C'est l'histoire, qu'un de mes amis, grand menteur devant l'Éternel, m'a contée l'autre jour.

Entre nous, j'ai paru le croire...

LÉON LEDIEU.



Mlle EUGÉNIE TESSIER

Vous connaissez certainement cette charmante jeune fille, dont le nom figure souvent sur les programmes de concerts, cette ravissante artiste que la nature semble avoir privé d'un sens pour la rendre moins distraite par les yeux et plus sensible par l'oreille.

Si connu que soit déjà son nom, elle est toute jeune encore, puisqu'elle n'aura que dix-neuf ans aux feuilles prochaines. Son père, Léandre-Wilfrid Tessier, était trésorier de la Cité de Montréal. Mademoiselle Tessier n'est pas précisément aveugle de naissance, mais elle a perdu la vue quand elle n'avait que douze jours; elle n'a donc aucun souvenir de la lumière.

Sa mère, qui vit encore, est née Eugénie Sincennes.

On dit qu'à dix-huit mois à peine elle chantait en français, en anglais et (d'aucuns même l'affirment), en latin. On ajoute qu'à trois ans elle rendait très bien des morceaux de *Faust* et du *Trouvère*.

Je donne la légende pour ce qu'elle vaut, car je préfère de beaucoup les enfants qui sont de leur âge, aux petits prodiges.

Entrée au couvent de Nazareth à sept ans, elle y fit d'excellentes études classiques, se fit remarquer par ses dispositions remarquables pour la musique et étudia l'harmonie pendant cinq ans.

Son professeur est M. Letondal, aveugle lui-même.

Mlle Tessier chanta d'abord aux concerts donnés par l'Asile Nazareth, où sa voix pure et fraîche, autant que son charme d'exécution la firent remarquer, et bientôt plusieurs artistes distingués lui donnèrent leur concours.

La Société Philharmonique de Saint-Hyacinthe doit donner un grand concert le 22 courant, jour de la fête de sainte Cécile, et à cette occasion, on a demandé à Mlle Tessier de vouloir bien y figurer.

Elle a accepté, et c'est là une occasion d'aller l'applaudir une fois de plus.

De l'avis de tous les musiciens, Mlle Tessier est appelée à devenir une artiste distinguée, en travaillant et en poursuivant sans relâche ses études musicales.

NOS GRAVURES

M. DANIEL WILSON

Un commissionnaire chargée par la chambre des députés français de faire une enquête sur les faits imputés à M. Wilson, gendre du président Grévy, à la suite des révélations amenées par l'affaire Limouzin-Caffarel, est actuellement en plein fonctionnement. Elle a préalablement fait connaître les points principaux sur lesquels ont dû porter ses investigations. Ces points, au nombre de cinq, sont les suivants : Abus par M. Wilson de la franchise postale et télégraphique attribuée par la loi au président de la République; abus déjà reconnu par la restitution au trésor d'une somme de quarante mille francs détournée de ce chef; remise à M. Dreyfus et Cie., par M. Wilson, alors sous-secrétaire d'Etat aux finances, de droits d'enregistrement qu'ils avaient été condamnés à payer par jugement régulier; trafic de décorations de complaisance avec le général Caffarel; trafic de nominations à des fonctions publiques; détournement de documents appartenant aux archives officielles du ministère des finances.

M. Wilson est âgé de quarante-sept ans, mais il porte sur sa physionomie et dans son allure plus que son âge. Sa haute taille s'est un peu fléchie et l'embonpoint commence à se manifester, détruisant l'élégance et la sveltesse de jadis; car sous l'Empire, l'homme politique d'aujourd'hui fut un brillant et galant cavalier, un homme de sport et un mondain, mêlé à la haute vie de la jeunesse dorée. Aux élections législatives de 1860, M. Wilson se lança dans la politique; il se présenta en Indre-et-Loire contre M. Ernest Mame, le candidat du gouvernement impérial. M. Wilson était élu par 19,052 voix contre 6,455 obtenues par M. Mame. Il prit place sur les bancs de la gauche modérée, et se rallia au groupe Grévy peu de temps après. Il vota contre la guerre. Pendant la campagne il prit le commandement d'un bataillon de mobiles de son département électoral. Depuis 1872, M. Wilson a toujours fait partie des assemblées législatives.

Fils d'un officier général, il a lui-même parcouru une brillante carrière. Sorti de Saint-Cyr en 1844, à l'âge de vingt ans, il entra à l'Ecole d'application d'état-major. Il fut nommé lieutenant en 1847, capitaine en 1850, chef d'escadron en 1859, lieutenant-colonel le 12 août 1864. Cité à l'ordre du jour de l'armée, en Crimée, à la bataille du Mamelon-Vert, il fut décoré pour ce fait; nous le trouvons officier de la Légion d'honneur en 1861, et colonel d'état-major le 3 août 1869.

En 1870, il fut attaché au grand état-major de l'armée du Rhin, et c'est à sa fameuse brochure : *Mets, campagne et négociations*, qu'on dut la mise en accusation de Bazaine.

Le général d'Andlau, membre du Jockey-Club, était un vif. Il avait épousé une créole fort riche, mais avait rapidement dissipé sa fortune.

Depuis longtemps le bruit courait que le général s'occupait du trafic des décorations.

Le général a disparu sans laisser de traces. Son appartement est gardé par un valet de chambre, qui est en proie, ainsi que le concierge de la maison, aux interrogatoires d'une nuée de reporters. On ne croit pas dans l'entourage du général à un suicide de ce dernier; il paraît plus vraisemblable qu'il se tiendra caché jusqu'à la rentrée des Chambres.

NAUFRAGE SUR LE LAC MICHIGAN

Le 20 octobre dernier, le lac Michigan a été le théâtre d'une terrible tempête, pendant laquelle le vapeur *Vernon* sombra avec un équipage et les passagers, soit trente personnes.

Un seul matelot, Alfred Stone, fut recueilli par le vapeur *Pomeroy* de Chicago, après avoir passé soixante heures dans l'eau et exposé au froid.

Il raconte qu'il avait été réveillé pendant la nuit par les cris des passagers et de l'équipage. Le navire coulait. Il s'élança dehors par une fenêtre et se trouva sur une sorte de radeau, avec six autres personnes, qui périrent les unes après les autres par le froid ou furent enlevées par les vagues.

Deux navires passèrent près d'eux, mais aucun ne vint à leur secours. Stone avait perdu tout espoir et était épuisé de faim et de froid, quand il aperçut le *Pomeroy*.